21 octobre 2013

Fécondités sociales, politiques, culturelles, apostoliques

par Jean-Yves Baziou, Prêtre, Université catholique de Lille

Quelle a été la fécondité institutionnelle de la pensée sociale de l'Église catholique en France ? Il est difficile de rendre compte d'une telle question et donc d'y répondre, tant l'on se trouve dans le domaine des pratiques des catholiques engagés sur le terrain social devant un foisonnement d'œuvres, d'initiatives, de publications, d'itinéraires collectifs et individuels. Rien n'y est simple, comme Jean-Marie Mayeur n'a cessé de le souligner à propos du catholicisme social dont la caractéristique est de se définir en faisant explicitement référence à l'enseignement social de l'Église : « plutôt que de restreindre le concept de catholicisme social à l'une des formes de celui-ci, il est préférable d'user de la notion dans sa pleine acception. Elle désigne un courant d'idées et un ensemble de manifestations complexes et diverses. D'un même arbre ont jailli des pousses et des rameaux différents et parfois inattendus »1. C'est dire que le parcours ici esquissé pour suggérer quelques apports d'acteurs catholiques inspirés par l'enseignement social de l'Église à l'époque contemporaine en France n'est que très fragmentaire. Après avoir pris en compte quelques héritages du mouvement catholique du XIXe siècle, j'évoquerai la mise en place de la militance sociale catholique au tournant du siècle, puis l'entre-deux guerres avec notamment l'Action catholique spécialisée. Après la Seconde Guerre mondiale, c'est surtout la contribution des catholiques à la reconstruction et à la modernisation du pays qui me semble importante à noter. Dans un quatrième temps je m'intéresserai à la double dynamique de la critique et de l'utopie qui a caractérisé un certain nombre de groupes de militants à partir des mutations sociales et culturelles des années 1960. Enfin j'indiquerai quelques aspects de la situation actuelle.

Héritages du XIXe siècle

En France le « mouvement catholique », c'est-à-dire « l'ensemble d'idées, d'initiatives, de formes d'action et d'organisations des catholiques depuis les lendemains de la Révolution française » qui « naît de la situation nouvelle faite aux catholiques dans la société libérale », est porteur d' « une philosophie des relations entre l'Église et la société »2. La Révolution française a été un véritable trauma pour l'Église catholique. Trois courants naissent en réaction à ce trauma : les ultramontains, contre-révolutionnaires, refusent les principes de liberté et d'égalité, de même qu'une autorité politique sans référence religieuse. Ils sont

partisans d'une restauration de la monarchie prérévolutionnaire, donc pour une société hiérarchisée et inégalitaire. Les catholiques libéraux, au contraire, veulent réconcilier la foi chrétienne et l'Église avec les idéaux révolutionnaires, notamment avec le principe de liberté : la liberté est fille de l'Évangile et fille de l'Église. Telle est la raison profonde du lien établi dans la devise du journal *L'Avenir* fondé par F. de Lamennais : « Dieu et la liberté »3. C'est dans ce courant que l'on parlera d'action catholique et de démocratie chrétienne, avec notamment Félicité de Lamennais, l'abbé Maret ou Frédéric Ozanam. Quant aux catholiques sociaux, comme les libéraux, ils ont conscience de la double laïcisation du pays, laïcisation du politique et laïcisation de la société. C'est sur le terrain de la société qu'ils vont se porter avec la double perspective de refaire un ordre social chrétien et de reconstituer une organicité sociale. Ils refusent le principe de séparation des instances et notamment la spécification ou la privatisation du « religieux » : l'Évangile doit être mis dans toute la vie personnelle et sociale.

Cependant la Révolution française n'avait pas écarté l'Église de l'action sociale. Certes l'idéal des Constituants était en 1790 de dépasser la charité envers les pauvres par une prise en charge de l'assistance par l'État. De fait en 1793, le droit à l'assistance est substitué à la charité, à l'aumône et à la bienfaisance, estimées être trop dépendantes de l'arbitraire des individus et des conditions religieuses4. Mais pendant longtemps les moyens ne seront pas à la hauteur des principes et l'État continuera à autoriser des initiatives caritatives privées et à compter sur elles. Il faudra attendre la fin du XIXe siècle et le début du XXe pour que soit mis en place un système d'assurances : on légifère alors sur l'assistance médicale gratuite (1893), sur l'assistance aux vieillards (1893), aux infirmes (1905). Cependant, l'État ne considérera jamais qu'en ce domaine social il devrait avoir le monopole : l'Église reste considérée comme collaborant avec l'État en ce domaine. Quand le régime juridique du Concordat disparaîtra en 1905 avec la loi de séparation des Églises et de l'État, c'est sur le terrain social que se rencontreront l'Église et la République. On a pu parler à ce propos de « concordat social »5.

Le XIXe siècle voit donc une floraison d'institutions et d'œuvres catholiques en direction des personnes et des groupes fragiles : pauvres, malades, infirmes, enfants, orphelins… Il y a notamment de nombreuses fondations de soins et d'éducation, en particulier par des congrégations masculines et féminines. Des laïcs fondent aussi de nombreuses « œuvres sociales ». Tel est le cas de Frédéric Ozanam qui crée avec Sœur Rosalie les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul en 1833. Mais c'est surtout le problème ouvrier qui va mobiliser la recherche de nouvelles réflexions et formes d'organisation : monte la conscience qu'il faut dépasser l'aide caritative par un programme politique en matière sociale. Après l'insurrection ouvrière de février 1848, et la terrible répression qui s'ensuit, le journal des catholiques libéraux, *L'Ère nouvelle*, esquisse un programme où figurent la reconnaissance du droit d'association aux ouvriers et l'établissement de commissions mixtes entre ouvriers et patrons afin de négocier salaires et durée de travail. C'est dans toute l'Europe en fait que des catholiques prennent des

initiatives en direction des ouvriers. En France, après la défaite de 1870 et le soulèvement de la Commune en 1871, Albert de Mun, René de La Tour du Pin et Maurice Maignen fondent les Cercles catholiques d'ouvriers avec une double perspective : réduire l'écart d'une part entre les patrons et les ouvriers, d'autre part entre l'Église et la population ouvrière. La démarche est paternaliste, mais l'initiative ouvre la voie à d'autres modes de regroupement et contribue à faire émerger et nourrir un courant de réflexion qui mènera à *Rerum Novarum*. Sur ce terrain social, les catholiques rencontrent des courants socialistes et révolutionnaires porteurs d'une utopie autre que la reconstitution d'une société chrétienne. Et entre la hiérarchie ecclésiastique et les transactions que des catholiques passeront sur ce terrain avec des forces socialistes s'ouvre pour longtemps un débat parfois agité.

Le XIXe siècle voit aussi la mise en place progressive de la démocratie. Après 1879 la Troisième République est en place et prétend instaurer un espace politique autonome fondé sur l'égalité des citoyens, l'émancipation par l'instruction publique, et la prise en charge par les citoyens de leurs propres institutions de gouvernement. S'ouvre donc un espace dégagé des hiérarchies héritées et où la société s'institue dans la confrontation des valeurs, des idées, des opinions et des visions du monde. Or la hiérarchie catholique demeure dans une vision inégalitaire de la société et se méfie de l'espace politique démocratique : elle considère la politique comme un facteur de division et s'oppose à l'idée de démocratie chrétienne et à l'entrée en politique de militants catholiques. Cependant devant l'échec définitif des courants monarchistes, une partie des élites catholiques opte pour le pragmatisme et suit l'appel de Léon XIII en 1892 au ralliement à la République. Mais devant la politique anticléricale de la Troisième République et devant la montée du socialisme combattant, c'est sur le terrain de la défense religieuse que la hiérarchie appelle les catholiques à l'unité et à la mobilisation. C'est donc dans un cadre républicain que les catholiques vont s'organiser pour résister aux agressions dont ils s'estiment victimes. Paradoxalement donc, ils deviennent des acteurs d'une construction politique qui s'éloigne des tutelles religieuses ; ils adoptent les formes d'organisation que favorise le nouvel espace politique : mouvements, réseaux, associations. Ils se regroupent notamment dans le cadre juridique de la loi de 1901 sur les associations, loi qui favorise l'organisation de citoyens sur la base d'intérêts communs. Ils adoptent le style et le vocabulaire militant de leurs adversaires. En dehors des catholiques des partis politiques commencent à naître : le Parti Radical en 1901, la SFIO en 1905. Du côté syndical, la CGT apparaît en 1895. Plus largement, c'est tout un tissu de militants de toutes sortes qui se met en place, localement et au quotidien, construisant un nouvel espace commun.

L'Église catholique doit également faire face à un autre problème : la montée de la sécularisation et de l'athéisme, souvent résumée sous le mot de déchristianisation. Elle prend conscience que le dispositif d'encadrement paroissial ne parvient plus à maintenir les populations et les consciences sous son influence et son contrôle. Mais la nostalgie de la chrétienté sous sa figure de

prépondérance culturelle et morale de l'Église va motiver une stratégie de reconquête missionnaire. L'Église encourage donc des initiatives visant à opérer des retrouvailles avec des populations qui lui deviennent étrangères et notamment les jeunes, les ouvriers, et les ruraux.

La mise en place d'une militance catholique

Sur cet arrière-fond complexe où se croisent des aspirations apostoliques, des désirs de réformes sociales face au socialisme et au libéralisme, et des préoccupations politiques, dans une époque où de multiples crises secouent le monde catholique au tournant du siècle (laïcisation de l'école, affaire Dreyfus, expulsion des congrégations, loi de séparation de 1905), se met en place une militance catholique dont l'une des nouveautés est la place importante que prennent les laïcs, interrogeant du coup le pouvoir ecclésiastique. Je retiens cinq terrains où l'enseignement social de l'Église va susciter l'action et un travail de communication : la jeunesse et l'éducation, la politique avec la démocratie chrétienne, l'organisation ouvrière, les organisations féminines, la réflexion intellectuelle.

La jeunesse est un premier domaine avec la création de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) en 1886, à l'initiative d'Albert de Mun et quelques jeunes gens, avec une visée d'éducation populaire. Elle veut mobiliser des jeunes pour mettre en œuvre le projet social catholique. Sans doute sa création a-t-elle pu être aussi motivée par une réaction à la politique de laïcisation de l'école. Elle se place sur le terrain constitutionnel et, s'il y a certaines réticences par rapport à la laïcité, elle est en accord avec les principes républicains. Elle comptera en 1914 quelques 140 000 adhérents répartis en 3000 groupes regroupant des jeunes de la bourgeoisie, qui en sont d'ailleurs les dirigeants principaux, des employés et des ruraux. L'ACJF sera pour une part à l'origine du syndicalisme agricole et des mutuelles. Avec sa devise « piété, étude, action » elle annonce la recherche d'une articulation entre la foi, la compétence et l'action. Elle inaugure une forme d'organisation qui sera reprise ensuite par d'autres organisations catholiques : groupes locaux, fédérations régionales, rencontres nationales, bulletin, réseaux d'aumôniers. Les dirigeants sont des laïcs qui au début sont en contact direct avec le pape à qui ils rendent compte chaque année de leur action. L'ACJF sera une pépinière de futurs leaders de la vie française en politique, dans les syndicats et dans l'Église. Elle durera jusqu'en 1956.

Second terrain de militance : la politique. Le ralliement à la République réveille l'idée d'un parti catholique. Entre 1893 et 1899, autour de M. Sangnier, naît le mouvement du Sillon qui s'oriente au début dans une action culturelle : cercles d'études, instituts d'éducation populaire, groupes de réflexion religieuse en lien avec les questions de justice sociale. Des revues diffusent la réflexion : les *Bulletins de la Crypte*

, *Le Sillon*, puis à partir de 1904 *L'Éveil Démocratique*. En 1906, Sangnier s'engage sur le terrain électoral et tente une percée entre la gauche anticléricale et la droite. Son projet est de créer une « République nouvelle » qui ait une « âme ». Son but est directement politique comme il avait eu l'occasion de l'exprimer en 1905 dans le journal *La Croix* : « Le Sillon a pour but de réaliser en France la république démocratique. (...) Le Sillon est donc un mouvement laïque, ce qui n'empêche pas qu'il soit aussi profondément religieux. »6 Le Sillon prône une participation large au gouvernement de la chose publique : jugeant insuffisant le principe de la souveraineté parlementaire, il en appelle à l'intégration du peuple dans la sphère décisionnelle. Il souhaite en particulier le droit de vote pour les femmes et l'usage du référendum. Sur le plan social, il défend le régime coopératif, le droit syndical, la protection sociale. Il propose l'impôt sur le revenu. Son slogan : « inventer une démocratie sociale ». C'est le principe d'égalité qui lui fait préférer la démocratie à d'autres régimes politiques. Mais en 1910 Pie X, qui continue à avoir une vision pré-démocratique de la société, attaque le Sillon sur sa doctrine, lui reprochant de réduire la charité chrétienne à un humanisme tolérant et égalitaire : « Il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne (...). En séparant la fraternité de la charité chrétienne..., la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation ». Cependant si Pie X attaque le Sillon sur sa doctrine7, il conserve l'insistance sur l'action : « nous désirons vivement que vous preniez une part active à l'organisation de la société. »8 Cette insistance est récurrente pendant son pontificat. Pour Pie X, les associations des catholiques ne doivent pas se cantonner au mode du discours mais elles ont à passer à l'action : « L'action, voilà ce que réclament les temps présents. »9 Mais pour Pie X, si l'objet de l'action est la société, sa visée est la civilisation chrétienne. L'Action catholique est une « Action sociale catholique », « la solution pratique de la question sociale selon les principes chrétiens. »10 La thématique de l'action sera désormais récurrente dans les discours du magistère romain.

Sur ce même terrain politique, il faut évoquer les abbés démocrates, c'est-à-dire des prêtres qui se situent dans la mouvance démocrate chrétienne. Suivant le conseil de Léon XIII à l'évêque de Coutances en décembre 1896 de conseiller à ses prêtres « de ne pas s'enfermer dans les murs de leur église mais d'aller au peuple »11, ils veulent promouvoir la cause du peuple à travers des journaux, des conférences ou même en s'engageant sur le terrain électoral. Parmi ceux qui seront élus députés, citons les abbés Gayraut, élu à Brest en 1897 contre un candidat royaliste, et Lemire, élu en 1893 à Hazebrouck contre un conservateur soutenu par le clergé local. L'abbé Lemire sera impliqué dans toutes les initiatives en matière de législation sociale et sera la cible des députés catholiques conservateurs : l'unité catholique se fissurera régulièrement dans le champ politique français. Des centaines de prêtres basculent en fait du côté démocratique. Les congrès de Reims en 1896 et de Bourges en 1900 regroupent environ 700 prêtres autour de deux thèmes : agir et adapter12. Les prêtres engagés en démocratie vont même proposer une réforme des études des séminaires afin d'y préparer des prêtres présents au monde. Mais l'affinité entre ces prêtres et la

démocratie s'allie mal avec la conception de l'autorité dans l'Église, et avec celle du sacerdoce. L'évêque d'Annecy, Mgr Isoard, critique de telles orientations. En 1901 Léon XIII tente de retirer à l'expression « démocratie chrétienne » son sens politique « en ne lui attachant aucune autre signification que celle d'une bienfaisante action chrétienne à l'égard du peuple »13. Il n'empêchera pas qu'une nouvelle aspiration naît dans certaines franges du clergé : « se faire peuple ». En 1902 l'abbé Calippe imagine déjà ce que pourrait être la vie d'un prêtre…ouvrier.

Les ouvriers sont justement un troisième terrain. Les Cercles d'ouvriers catholiques créés après 1870 par le patronat chrétien restaient dans l'esprit paternaliste, chaque Cercle étant doublé d'un « comité » de bourgeois. Leur visée était, comme le déclara Albert de Mun, de favoriser le « dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière » notamment pour moraliser et christianiser les ouvriers14. Cependant les Cercles font de la question ouvrière « la » question sociale : ils considèrent qu'elle est le fruit de « la Révolution bourgeoise, libérale et individualiste. »15 Les Cercles ont surtout mobilisé une bourgeoisie catholique (officiers, magistrats...), des employés de petits commerces et des hommes engagés près de paroisses et de communautés religieuses16. Juste après *Rerum novarum*, à partir de Reims, des Cercles chrétiens d'études sociales sont fondés, peut-être à l'initiative de travailleurs venus trouver le curé de Saint-Rémy pour étudier la question sociale car « aujourd'hui, dans l'Église, le vent souffle de ce côté »17. Ils dépassent la préoccupation paternaliste des Cercles de 1871 : ils promeuvent le droit du peuple à la responsabilité socio-politique, l'aptitude des ouvriers à prendre en mains leur propre sort et à s'affranchir des patrons, l'émergence d'élites ouvrières. La Fédération des Cercles tient son premier Congrès dès 1893 : Fernand Leclercq, militant ouvrier du Nord, fait adopter une motion en faveur de syndicats ouvriers indépendants. Des syndicats chrétiens professionnels naissent à partir de 1882 dans les domaines de l'industrie textile et métallurgique, du commerce et des chemins de fer. C'est surtout dans le Nord que les initiatives seront nombreuses. À Roubaix en 1893 le « syndicat des vrais travailleurs de l'industrie textile » naît à l'initiative d'un ouvrier (Florentin Wagnon) et d'un prêtre (Jules Bataille). Dès 1894, il compte 1200 membres. À Lille c'est en 1893 aussi qu'apparaissent l'Union syndicale textile et l'Union syndicale métallurgique. Leur fondateur, l'ouvrier Fernand Leclercq, lance le journal *Le Peuple* qui deviendra l'organe de l'ensemble des syndicats ouvriers chrétiens fondés après *Rerum Novarum*. Le Syndicat chrétien des cheminots est fondé à Lille en 1900.

Ces syndicats confessionnels seront rassemblés dans la Cftc qui en 1919 demande de généraliser les conventions collectives et préconise la négociation pour sortir des conflits sociaux. La Cftc entrera en conflit avec la Cgt qui se considère comme la seule représentation légitime des ouvriers, et avec le patronat chrétien. Le patronat chrétien du Nord s'adressera même en 1924 et en 1926 au pape pour dénoncer le socialisme des syndicats chrétiens ouvriers. Mais en 1929, Rome prend parti en approuvant la Cftc.

Quatrième terrain : les femmes. Les nombreuses œuvres de piété, comme les Enfants de Marie, avec l'organisation de prières mariales, de neuvaines et de chapelets, réunissant des femmes laïques au XIXe siècle, s'essoufflent, d'autant plus qu'avec la scolarisation obligatoire les filles de milieu populaire aspirent à des cercles d'études et à une intelligence de la foi. En 1907 on peut lire par exemple dans *La Bannière de Marie* : « pour ne parler que des congrégations d'Enfants de Marie n'est-il pas vrai qu'au lieu de donner à leurs membres une forte formation intellectuelle (à l'élite pour le moins), on a fait jouer trop exclusivement les ressorts du sentiment et du cœur ? (...) N'aurait-il pas fallu par-dessus tout faire des jeunes filles instruites de leur religion, renseignées sur les objections courantes et capables de les réfuter lorsqu'elles se présenteraient, dressées même pour cet apostolat ; des jeunes filles conscientes en un mot ? »18 De nouvelles organisations naissent, ouvrant aux femmes l'espace d'un débat sur des problèmes sociaux et religieux : en 1901 à Lyon la Ligue des Femmes françaises, en 1902 à Paris la Ligue patriotique des Françaises, en 1903 les Noëlistes. Dans les diocèses se constituent sous des dénominations diverses des Fédérations de jeunes filles. Des syndicats féminins d'inspiration chrétienne sont créés à Lyon dans le domaine du textile : Syndicat des dames employées de commerce, Syndicat des ouvrières de l'aiguille, Syndicat des ouvrières de la Soie. Notons encore l'investissement de femmes laïques dans le travail social : des écoles de formation professionnelle leur sont réservées, dont il sortira en particulier des assistantes sociales et des infirmières. Les familles bourgeoises catholiques vont d'ailleurs admettre de plus en plus l'engagement social de leurs jeunes filles. En 1904 Pie X donne une impulsion explicite à ce sujet, soulignant l'insuffisance pour les femmes catholiques, notamment celles issues de la bourgeoisie, de s'en tenir à « des œuvres de bienfaisance » où « on sent l'écart des rangs, la hauteur de celui qui donne et l'infériorité de celui qui reçoit ». Il leur demande aussi d' « aller au peuple, selon l'esprit évangélique lui-même »19. Par la suite la place et le statut des femmes dans la société seront des thèmes récurrents dans l'Église. En 1919 Benoît XV évoque leurs droits politiques : « nous voudrions que les femmes soient électrices partout. »20 Dans les organisations féminines catholiques il y aura désormais une recherche du développement de l'horizon professionnel, culturel, social et politique des jeunes femmes : quelles professions ouvrir aux femmes ? Quelle place dans la Cité ? On promeut l'ouverture au cinéma, à la radio, à la mode, à la danse ou au sport. En différents lieux on organise des cours gratuits : sténo, comptabilité, broderie, dessin etc... en vue de l'engagement professionnel des femmes, même si la priorité reste donnée à la femme au foyer.

Le cinquième terrain concerne les foyers de réflexion, de formation ou d'information. L'Action populaire est fondée en 1903 par un jésuite, Henri Leroy : par des publications, des conférences, des conseillers, elle veut aider tous ceux qui travaillent dans le domaine social. Très nombreux seront les acteurs et les responsables des organisations catholiques militantes qui vont recourir à ses avis et à ses ressources. À partir de 1904, les Semaines sociales, une sorte

d’université populaire itinérante, diffuse la pensée sociale de l’Église à travers des sessions annuelles ouvertes aux clercs et aux laïcs. Sur un plan régional, notons la création en 1902 des Secrétariats sociaux : ils organisent des conférences à destination du grand public sur des thèmes sociaux, animent des campagnes sur des sujets spécifiques comme le repos du samedi après-midi, les jardins ouvriers, les syndicats agricoles, les caisses de crédit mutuel, engagent des réflexions sur la prévoyance et l’assistance sociale… Les Secrétariats sociaux vont se fédérer en 1921. Il faudrait également évoquer d’autres lieux d’information et de vulgarisation de l’enseignement social de l’Église : les universités catholiques, les grands séminaires, les visites pastorales et les lettres des évêques, la prédication du dimanche.

Entre le politique, le social et l’apostolique

Pendant la guerre 1914-1918 les catholiques sociaux ont pris leur part de responsabilité dans la Cité commune dans le cadre de l’ « union sacrée » de tous les français. L’ACJF a payé un lourd tribut dans les combats. Des œuvres sont fondées par les Ligues féminines catholiques au service des soldats : œuvre du « Petit paquet » qui fait parvenir du linge aux soldats21, lieux d’accueil pour les permissionnaires et les blessés, infirmières et aides-soignantes volontaires dans les hôpitaux. On prie pour la patrie et la victoire. Un catholique, Denys Cochin, est même ministre sous le gouvernement Briand d’octobre 1915 à août 1917 dans la République laïque22. Après la guerre, un temps plus favorable s’ouvre pour une reconnaissance de la culture catholique par la République, même si le gouvernement radical-socialiste voudra imposer les lois laïques à l’Alsace-Lorraine. Il finira par reculer devant la mobilisation catholique organisée par la Fédération nationale catholique, dirigée par le général de Castelnau. On se réconcilie autour de la figure de Jeanne d’Arc, canonisée à Rome en 1920 en présence d’évêques et de 80 parlementaires. Les catholiques militent pour la mémoire 23 : l’Union nationale des Combattants (UNC) est créée en 1920 et sera la seconde organisation d’anciens combattants : elle comptera 860 000 adhérents en 1932. Comme d’autres, par exemple les communistes, ils s’interrogent sur le modèle de civilisation qui a conduit à la guerre.

La mouvance démocrate-chrétienne tente d’exister malgré les désaccords de la hiérarchie. La Jeune République (JR) fondée par Sangnier en 1912, après la dissolution du *Sillon*, compte 5000 adhérents en 1924. Plutôt à gauche, elle soutient le Front populaire en 1936, comptera alors quatre députés et refusera de voter les pleins pouvoirs à Pétain en 1940. En 1924 est créé le Parti démocrate populaire (PDP), plus au centre et qui récupère les jeunes de l’ACJF qui passent à la politique quand les évêques cherchent à reprendre le pouvoir sur l’Action catholique à partir de 1926, année de la condamnation de l’Action française par Pie XI 24. Plusieurs de ces anciens de l’ACJF seront des dirigeants des

mouvements de Résistance pendant la seconde guerre mondiale (Bidault, Teitgen). La JR comme le PDP s'opposeront au nazisme et à Vichy. Dans cette mouvance démocrate-chrétienne se développe une activité intellectuelle catholique, entre autres à travers le quotidien *L'Aube* ou des revues comme *Cahiers de la nouvelle journée*, et *Politique* qui sera un des premiers lieux de rencontre entre la pensée catholique et la pensée de Marx. Même si la revue *Esprit* , créée par Emmanuel Mounier en 1932, n'est pas confessionnelle, elle participe à la recherche de renouvellement d'une pensée politique chrétienne avec le souci de « spiritualiser la politique », en se démarquant donc à la fois d'une politique sans spiritualité et d'une spiritualité sans politique.

L'un des fleurons du catholicisme social entre les deux guerres est l'Action catholique spécialisée (ACS). À l'initiative de Pie XI, l'Action catholique prend une nouvelle forme : la spécialisation par milieu. Reprenant une formule de l'ACJF, Pie XI plaide pour l'apostolat du semblable par le semblable : à chaque milieu social ou professionnel correspond un mouvement d'action catholique. Cette spécialisation avait déjà été envisagée à la fin du XIXe siècle quand on avait constaté l'insuffisance des structures pastorales territoriales. À l'unité paroissiale traditionnelle va s'ajouter maintenant une logique de segmentation des organisations catholiques. C'est aux laïcs d'être les apôtres dans leur milieu de vie séculier et de participer par là à l'apostolat hiérarchique. La Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc) naît en 1927 pour les ouvriers, la Jeunesse agricole catholique (Jac) en 1929 pour les paysans, la Jeunesse étudiante chrétienne (Jec) en 1929 pour les étudiants, la Jeunesse maritime catholique (JMC) en 1932 pour les marins, la Jeunesse indépendante chrétienne (Jic) en 1936 pour les classes moyennes. Cette organisation en milieux contribue à faire sortir l'Église d'une vision organiciste et hiérarchique de la société en reconnaissant la pluralité socio culturelle et la solidarité culturelle et économique de chaque milieu. D'autres spécialisations s'y superposent à commencer par la distinction entre hommes et femmes. Les mouvements masculins ont leurs équivalents féminins : la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) en 1928, la Jeunesse étudiante chrétienne féminine (JECF) en 1931, la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF) en 1933, la Jeunesse indépendante chrétienne féminine (JICF) en 1936. On distingue aussi les mouvements selon les générations : les mouvements de jeunesse se prolongent dans des mouvements d'adultes qui tendront à devenir des mouvements familiaux. Fondée en 1935, la Ligue ouvrière chrétienne deviendra le Mouvement populaire des Familles en 1941 et la Ligue agricole catholique devient le Mouvement familial rural en 1945.

L'un des grands apports de l'ACS est sa pédagogie. Les mouvements de jeunesse notamment développent un style d'éducation populaire qui vise plusieurs objectifs : donner aux jeunes la responsabilité de leurs organisations, les préparer à innover, leur proposer un projet commun, leur fournir des outils d'analyse afin d'acquérir une intelligence du monde, leur offrir un réseau de socialisation, créer une élite des jeunes des milieux populaires et donc servir d'ascenseur social, préparer à l'engagement politique direct. Les mouvements adoptent la méthode

d’enquête « voir, juger, agir » qui sert de moyen de conscientisation. C’est une éducation à la fois par l’action et par une culture de l’expertise, ce qui fera de l’ACS un des leviers de la modernisation de la société et de l’Église. Parmi les sujets abordés, il y a la question féminine : la place des femmes dans l’activité professionnelle, les loisirs, le couple, est une question posée dans les mouvements de jeunesse dès leurs débuts. De plus ces mouvements ont été des terrains de rencontre entre jeunes hommes et jeunes filles : on se mariait beaucoup entre militants ! C’est dans cette mixité qu’ils mèneront des réflexions et des actions en faveur de l’émancipation féminine. La Jac et la JACF ont été des lieux privilégiés pour cela car la question du statut des femmes recoupait celle de l’organisation de l’exploitation agricole familiale. Véritables espaces d’universités populaires, les mouvements d’ACS font appel à des intellectuels de différents lieux. Ces intellectuels deviennent des médiateurs entre la culture catholique et la culture laïque comme entre les acteurs de terrain et les autorités. Ils permettent de surcroît un va-et-vient critique entre les pratiques et les idées.

Un autre apport de l’ACS est l’intégration du conflit dans la culture catholique. Lieux d’initiation au débat et à la confrontation des idées, avec les mouvements d’ACS c’est une culture du conflit qui entre dans une Église habituée à penser l’unité sur le mode de l’unanimisme et de l’accord non discuté avec la hiérarchie. La critique continue à y être vue comme une dissidence et non comme un moment de la construction du commun. Par contre les mouvements ont l’habitude de décider de leurs orientations au travers d’échanges contradictoires, la décision finale résultant souvent d’un vote. Cette manière de fonctionner va se réfracter dans les rapports des laïcs à la hiérarchie ecclésiastique. Des conflits récurrents ne cesseront de se produire autour des questions d’autorité : qui dirige, les clercs ou les laïcs ? En France, à la demande de Pie XI, les évêques créent en 1931 l’Action catholique française (ACF) pour tenter de fédérer sous leur direction œuvres et mouvements de laïcs. Ils tentent en outre de vassaliser les laïcs par le principe du mandat : c’est la hiérarchie qui envoie ou mandate les organisations d’Action catholique qui, à ce titre, représentent et engagent l’Église. À ce mandat est associé l’interdit de faire de la politique, sauf en cas de défense religieuse. Cet interdit va brider les mouvements de jeunesse jusqu’en 1975. Du fait du mandat, les questions du rôle des clercs vis-à-vis de l’ACS se posent : contrôler ou accompagner ?

La guerre 1939-1945 sera un révélateur des profonds désaccords qui habitent les milieux catholiques français et sans doute aussi des ambiguïtés de la pensée sociale de l’Église et des catholiques sociaux. Les élites catholiques dans leur majorité seront d’accord avec le gouvernement de Vichy, d’autant plus que ce dernier récupère, au moins au début, des éléments de l’enseignement social de l’Église. Vichy satisfait aussi des évêques qui rêvent encore d’en découdre avec la République laïque qu’ils estiment être tenue par les instituteurs et les francs-maçons anticléricaux. Le triptyque « travail, famille, patrie » rejoint bien les consciences catholiques. Pour le cardinal Gerlier « ces trois mots sont nôtres »[25]. Une mouvance du catholicisme social participe au Secrétariat de la Jeunesse, aux

Chantiers de Jeunesse ou à l'École des Cadres d'Uriage[26]. C'est ici que se pose une question, celle de la distorsion entre une culture religieuse et sociale et une non-culture politique. Beaucoup de catholiques sociaux ne voient pas la pente totalitaire de Vichy, pas plus que son lien avec la fascisation italienne et espagnole. Là réside une des grandes fragilités des discours de l'Église catholique sur le social : la faiblesse de l'analyse politique. C'est notamment du côté de l'ACJF et de la Jec que l'on trouvera la sensibilité à la Résistance. La revue de l'ACJF, *Cahiers de notre jeunesse*, et celle de la Jec, *Échanges*, dénoncent le Service du travail obligatoire. Elles sont interdites par la Gestapo. Ces mouvements sont proches des courants de la Démocratie chrétienne, et ils sont réceptifs à la dimension politique, plus attachés aussi à la République. Ils vont pouvoir s'appuyer sur la Résistance spirituelle qui va contribuer à donner une plus grande autorité aux intellectuels catholiques : ces théologiens, religieux, philosophes ou historiens qui combattent les idées totalitaires vont dès 1941 donner naissance au Centre catholique des intellectuels français (CCIF).

La contribution à la reconstruction et à la modernisation

Après la guerre, sur le plan politique, le Mouvement Républicain Populaire (MRP) donne une forme concrète à la démocratie chrétienne et prend le pouvoir. L'un des ses fondateurs est Georges Bidault, ancien de l'ACJF et du PDP. Les militants de l'Action catholique et ceux des organisations de la mouvance démocrate-chrétienne seront nombreux à entrer au MRP : ils viennent de l'ACJF, de la Jec, du PDP, de la JR, de la Joc ou de la Cftc. Le MRP se veut indépendant des hiérarchies ecclésiastiques mais cherche « une démocratie d'inspiration chrétienne » et cultive l'espoir d'une révolution communautaire. Malgré ses contradictions (politique coloniale, instabilité des gouvernements), sa contribution au pays et à l'Europe n'est pas mince : mise en place de la législation sociale d'après-guerre, avec notamment la Sécurité sociale, contribution à la réconciliation avec l'Allemagne (R. Schumann), débuts de la construction européenne, réconciliation des catholiques avec la laïcité (Constitution de 1946), préparation à l'apaisement de la querelle scolaire.

Plus largement les catholiques sociaux ont contribué à la reconstruction et à la modernisation du pays. Leur souci de compétence a nourri l'action pour une transformation de la société française. C'est ainsi que des experts catholiques qui avaient travaillé parfois dans le cadre de la Révolution nationale de Vichy et quien étaient ressortis déçus participent après-guerre à la fondation des grandsinstituts nationaux d'études scientifiques qui rêvent de réguler la société par lascience : François Perroux à l'Institut national de la statistique et des étudeséconomiques, Alfred Sauvy à l'Institut national d'études démographiques, desanciens jacistes à l'Institut national de la recherche agronomique, des anciens del'école d'Uriage à l'École nationale d'administration27.

Un certain nombre de mouvements d'Action catholique vont, dans la foulée de leur expérience de solidarité pour la libération durant la guerre, s'interroger sur leur participation à l'effort de redressement du pays. Les orientations de l'ACJF à la sortie de la guerre sont commandées par la notion de « l'action institutionnelle ». Elle est ainsi définie au Conseil fédéral de 1945 : « L'action institutionnelle participe à la fois de l'action temporelle et de l'action spirituelle » 28. Car si l'action temporelle vise le bonheur terrestre, « le seul bien-être des corps », si l'action spirituelle vise à établir le règne de Dieu dans les âmes, il n'en reste pas moins que les âmes vivent dans des corps et qu'on ne peut en conséquence oublier ni l'une ni l'autre. Alain Barrère, le président, explicite : rechristianiser est « infuser du dynamisme de notre charité l'ensemble des milieux de vie », réaliser l'Évangile en faisant passer « sa puissance interne de transformation dans les habitudes, le comportement, le style de vie, les institutions qui conditionnent la vie » des personnes de ces milieux29, le but étant que la vie sociale, en se fondant sur la charité, amène la paix en réduisant « les antagonismes naturels »30. La résolution de ce conseil parle d' « apostolat institutionnel » et « demande aux mouvements, (...) d'intensifier leur effort pour réaliser (...) un apostolat personnel, social, institutionnel, (...) avec les organisations politiques, pour contribuer à la rénovation de la France et à la paix du mond*e* »31 . Le règne de la charité passe donc désormais par une réforme des structures sociales et économiques. Transformer les institutions est une manière de les rendre humaines à tous. Et quel est l'outil pour intervenir sur le monde sinon la politique ? L'ACJF encourage donc en ce sens l'engagement des jeunes dans les responsabilités publiques : « Le Pays a besoin que des hommes jeunes, neufs, audacieux, se donnent en entier à lui et c'est avec joie que nous constatons que, de plus en plus nombreux, nos camarades s'engagent au service de la Cité. »32 L'Action catholique sera une des voies qui permettra une présence de catholiques à la direction du pays. Un des objectifs des mouvements d'Action catholique de jeunes va être la formation de leurs membres à cette fin33. Les mouvements d'Action catholique vont donc apporter une contribution directe à la reconstruction et à la modernisation de la France.

À partir de 1946, alors que 32,5 % des actifs masculins travaillent dans l'agriculture en France et pour la plupart dans des exploitations familiales sans

équipements modernes, la Jac participe à la modernisation des structures agricoles en donnant une double finalité à son action : servir le pays et l'Europe par des productions de nourriture abondantes et accessibles, et contribuer à la promotion et à l'épanouissement humain des jeunes paysans qui doivent transformer leurs exploitations familiales pour vivre dignement. Elle veut montrer que le christianisme n'est pas seulement « montée vers Dieu » mais aussi « un puissant stimulant du progrès »34. La Jac utilise les « campagnes d'année » pour centrer la réflexion et l'action sur un thème donné. Elle propose une panoplie d'activités qui servent à diffuser des formations techniques : stages de productivité, concours de labours et d'élevage, journées de vulgarisation, stages de culture générale. Les loisirs des jeunes paysans constituent aussi un des centres d'intérêt du mouvement. Elle crée en 1947 les « Coupes de la Joie », qui sont des spectacles publics de représentations théâtrales ou de chansons, proposées aux habitants des villages. Avec le Mouvement familial rural, la Jac comble un vide de l'organisation collective dans un monde paysan affronté à la mutation industrielle. Ces mouvements seront des centres de réflexion et des vecteurs d'idées pour modifier le visage de l'agriculture. Les jacistes vont être aussi des pourvoyeurs en cadres du syndicalisme agricole et même les créateurs de nouvelles structures telles que le Centre national des jeunes agriculteurs, dont le premier secrétaire général, Michel Debatisse, était issu de la Jac. C'est en réfléchissant et en collaborant à l'organisation de la profession et des structures de production (statut du fermage et aménagement du territoire), que la Jac va être amenée à travailler directement avec le ministère de l'Agriculture et avec les structures syndicales et professionnelles.

La Jec sera aussi un lieu de recherches et de propositions dans le domaine de l'enseignement scolaire et universitaire, notamment dans sa phase de démocratisation. Elle se donnera comme objectif de faire réussir les institutions éducatives du pays : elle prendra position sur les projets successifs de réforme de l'enseignement, à commencer par celui de Langevin-Wallon qui, en 1946-1947, cherche une égalité des chances des enfants devant l'École, et propose à ce titre un tronc commun en matière de culture générale à tous les enfants. Elle participera même à l'élaboration d'une des réformes, celle préparée par la commission Billères en 1956, sous le gouvernement de Guy Mollet, à propos de la prolongation de la scolarité. Elle soutiendra également le syndicalisme étudiant et sera un fournisseur de cadres à l'Union nationale des étudiants de France (Unef) en particulier. L'insistance constante quant à l'éducation des jeunes est mise sur « l'éducation civique complète », c'est-à-dire sur la prise en compte des problèmes sociaux et pas seulement de la question religieuse.

La Jeunesse maritime fera partie de la commission de la Jeunesse au Ministère de la Marine marchande et prendra des options surtout en matière d'apprentissage maritime, de travail des jeunes à bord des bateaux de commerce et de pêche, et dans le domaine du service des Inscrits maritimes. La Joc veut se réapproprier les valeurs et l'histoire du mouvement ouvrier : une tendance s'y affirme également pour donner la priorité à la solidarité ouvrière sur la solidarité chrétienne. La Joc

entre ainsi dans les revendications ouvrières directes : elle luttera par exemple pour les deux semaines supplémentaires de congés payés pour les apprentis.

Cette orientation vers l'action institutionnelle culminera avec l'importance du rôle qu'aura l'ACJF dans la représentation nationale de la jeunesse. Elle est à l'origine de la création de multiples organismes de loisirs : Auberges de Jeunesse, tourisme de jeunesse, cinéma. L'enjeu : une présence institutionnelle des jeunes catholiques dans un domaine qui commence à se développer : les loisirs populaires. L'ACJF est reconnue comme partenaire des autres organisations au Conseil français des Mouvements de Jeunesse. Son action s'est étendue à l'Outre-Mer : plusieurs futurs dirigeants africains seront formés dans ce cadre par l'ACJF. De 1949 à 1951, elle inspire les premières grandes rencontres entre les jeunesses allemandes et françaises. Puis à partir de 1954 elle participe à la définition d'une politique nationale de la jeunesse. Pierre Mendès-France, président du Conseil, demande à André Vial et à Jacques Duquesne, respectivement président et secrétaire général de l'ACJF, de préparer un rapport sur le problème des jeunes. L'ACJF siège au Haut-Comité de la Jeunesse avec d'autres mouvements de jeunesse comme les Scouts, les Clubs Léo-Lagrange, ou les Jeunesses socialistes. Elle avait d'ailleurs participé à sa création. L'ACJF représente alors une force capable d'être représentative d'une partie de la jeunesse sans être inféodée aux deux pôles extrêmement puissants en ce domaine dans les années 1950 en France : la Ligue de l'Enseignement avec ses diverses associations filiales, et les communistes organisés au plan international avec la Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique.

En valorisant l'action institutionnelle, les mouvements de jeunesse tiraient en fait les leçons de la guerre, notamment de l'ambiguïté des positionnements politiques des catholiques, et ils cherchaient à corriger l'insuffisance de la formation civique et le déficit d'action collective qui en bien des cas avait permis de mesurer les limites de la pédagogie « voir, juger, agir ». Par exemple, les thèmes d'enquête de la Jac dans le Finistère sur « les joies et les peines du travail » durant l'année 1941-1942 ne comportent pas d'action collective. On s'en tient à des attitudes personnelles, à des actes individuels de justice et de générosité : « Les jacistes doivent toujours être gais », « Nettoyons nos fermes », « Chantons en travaillant » 35.

En mars 1955, l'épiscopat réagit et remet en cause la stratégie de l'action institutionnelle, dans une note qui distingue « entre l'Action catholique et l'action temporelle » et qui reproche à l'Action catholique d'être devenue une « action politique camouflée. »36 Leur réaction conduira à la disparition de l'ACJF en 1956. Les évêques cherchent à recentrer les mouvements sur l'évangélisation comprise comme une annonce directe de la foi chrétienne, afin d'éviter la confusion avec l'humanisation. Lors de leur Assemblée plénière d'avril 1957, un rapport doctrinal juge que si l'évangélisation est réduite « à instaurer la justice et la fraternité parmi les hommes (...) ; cela n'a rien d'attirant pour les âmes inquiètes et nobles de se convertir à un humanisme parmi les autres. »37

L’épiscopat regrette la trop grande « neutralité » des mouvements en matière apostolique. En fait ce qui est en train de se passer c’est un processus de sécularisation de l’engagement social catholique, ce que manifesteront d’une part l’engagement des jécistes dans l’Unef au moment de la guerre d’Algérie et d’autre part le passage de la Cftc à la Cfdt en 1964.

Mais le paysage apostolique lui-même bouge et la mystique de la conquête va laisser peu à peu place au dialogue. L’un des héritages de la guerre 1939-1945 était le renouveau apostolique. Dans des milieux qui s’arrangeaient avec Vichy et sous l’impulsion du Cardinal Suhard naissent la Mission de France en 1941 et la Mission de Paris en 1943. Dans une France perçue comme « pays de Mission », on préconise le renouveau des pratiques pastorales, l’élan missionnaire plutôt que la défense des institutions existantes. De plus les nombreux prêtres qui ont été prisonniers en Allemagne, déportés ou partis auprès des travailleurs du STO, ont découvert un peuple inconnu des séminaires et des paroisses. Les militants catholiques engagés dans la Résistance rencontrent aussi pour leur part des militants laïques et communistes et s’en reconnaissent solidaires. L’épreuve apostolique de ces militants sera la rencontre de l’irréductible : vouloir reconquérir ou rechristianiser s’avère inutile. C’est l’épreuve de l’autre, cet autre que l’Église ne peut assimiler. Certains vont alors préférer la solidarité dans l’action à l’ardeur missionnaire. Les attitudes de référence deviennent la présence simple au milieu des autres et le dialogue notamment avec les communistes. C’est dans ce contexte que les prêtres-ouvriers, ils sont plus d’une centaine en 1954, ont cherché à inventer une autre façon d’être prêtre : ils s’engagent aussi dans la Cgt, dans les partis politiques de gauche… On sait leur condamnation par Rome en 1954 et avec eux d’intellectuels qui leur étaient solidaires et eux aussi en dialogue avec les marxistes. Dès lors le fossé se creuse entre la hiérarchie catholique et les intellectuels critiques.

Vers la critique et l’utopie : une rupture de génération

D’autres ruptures vont se creuser. Car dans les années 1960-1970 le monde se transforme profondément. La modernisation a créé un nouveau cadre de vie, de nouveaux repères, de nouvelles valeurs que n’avaient jamais connus les générations précédentes davantage marquées par les guerres, la rareté et la prégnance des traditions. On parlera alors de « nouvelle génération ». En 1963, ceux qui sont nés en 1946 ont 17 ans. Chaque année voit grossir le flot des adolescents. Cette génération se désintéresse du passé et regarde plutôt vers l’avenir. Elle se sent différente de ses aînés. Avec elle une succession de crises va secouer les institutions, y compris l’Église : les jeunes, dans leur majorité, vont s’opposer aux autorités politiques, éducatives et religieuses. L’allongement de la scolarisation attise leur désir d’autonomie. Sur cet arrière-fond de mutation culturelle, les mouvements catholiques de jeunes vont d’abord jouer un rôle de

transition entre des conceptions d'éducation centrées sur l'autoritarisme et des conceptions faisant davantage appel à la liberté et à la responsabilité inventive des jeunes. Mais ils vont être eux-mêmes interrogés : alors que les familles renoncent peu à peu à un contrôle trop étroit des jeunes, ceux-ci prennent aussi leurs distances vis-à-vis des structures d'encadrement que sont les mouvements. De plus les associations se multiplient, diversifiant les activités de jeunesse. Il faudrait ajouter l'impact de la transformation des loisirs avec la généralisation progressive de l'automobile et de la télévision, avec la mondialisation des musiques que favorisent les médias électroniques. Des organisations catholiques se retrouvent satellisées, n'étant qu'une possibilité parmi d'autres. La notion de milieu aussi est remise en cause, car elle n'est plus en phase avec le développement des classes moyennes issues des différentes catégories sociales. L'éventail des professions se diversifie : on parle de « salariés », le terme regroupant les employés, les ouvriers, les cadres. La consommation de masse étend à de plus en plus de couches sociales des modes de vie et des équipements communs, des sources culturelles communes aussi.

Du côté des catholiques engagés sur le terrain social, la critique atteint l'Église. En 1965, le fonctionnement autoritaire de la hiérarchie vis-à-vis des dirigeants de la Jec et de la JECF soupçonnés de relativiser le lien avec l'Église est unanimement critiqué dans les mouvements d'Action catholique, tant du côté des jeunes que du côté des adultes. Mais il faudra encore dix ans avant que l'épiscopat français ne renonce à contrôler les mouvements et mette fin au mandat. La réception du concile Vatican II aussi est contrastée. Si pour certains catholiques sociaux Vatican II entérine les débats antérieurs, beaucoup vont rester sur leur faim, car les lendemains du concile interrogent : l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) est perçue comme une régression, notamment par la grande majorité des femmes catholiques, et à partir de la seconde moitié des années 1970 nombreux sont ceux qui auront l'impression d'un véritable retour en arrière. Les signes extérieurs de richesse et d'autorité sont critiqués au nom d'une « Église servante et pauvre ». La pratique dominicale s'érode irréversiblement : en 26 ans, de 1946 à 1972 elle passe de 32 % à 17 %. La même tendance se poursuit dans les vingt-cinq années suivantes.

Dans le même temps les mouvements d'action catholique se politisent. La Jec et le MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne) transgressent l'interdit de l'épiscopat en ce domaine. La guerre d'Algérie d'une part, l'industrialisation des campagnes d'autre part entraînent des jeunes catholiques à prendre des options plus critiques, parfois directement politiques et partisanes. Certaines franges de militants se radicalisent et optent pour le gauchisme et les tendances révolutionnaires. Parmi les raisons de cette radicalisation il y a l'absence de parti politique ouvert aux jeunes : la Démocratie chrétienne disparaît en 1967, « avalée » par la Droite ; la Section française de l'Internationale ouvrière (Sfio) est inadaptée, le gaullisme apparaît décalé. Beaucoup de militants catholiques rejoindront le Parti socialiste à partir de 1971 et 1974 et participeront à la victoire électorale de François Mitterrand en 1981. La critique atteint la pensée sociale de

l'Église : elle paraît trop abstraite, décrochée du politique et de ses enjeux pragmatiques, masquant aussi la violence du combat. Elle paraît également trop liée avec le conservatisme des courants démocrates-chrétiens et avec l'Occident en général. C'est alors vers les outils de l'analyse marxiste que se tourneront, notamment à partir de 1965, des militants catholiques pour appréhender la réalité sociale et les phénomènes d'injustice ou de dépendance économique. Cette politisation entraînera des crises récurrentes et des conflits entre les mouvements de jeunes et les mouvements d'adultes, entre les évêques et les militants, entre les dirigeants et la base.

En fait en filigrane de la politisation on devine dans les années 1970 la montée du désir d'utopie concrète auquel correspond l'engouement pour des communautés électives plutôt qu'héritées. La critique des grandes institutions anonymes, le désir de relations courtes et directes traduisent la recherche de relations sociales chaleureuses, de convivialité interpersonnelle, d'alternative communautaire. Au MRJC et chez les Chrétiens en monde rural certains rejoignent des communautés néo-rurales qui veulent instaurer un style de vie autre que celui dominé par le matérialisme et le consumérisme. Les groupes de militants dans leur ensemble tendent à devenir des groupes d'amis, d'interconnaissance ou de reconnaissance. L'insistance est mise sur la collaboration, la prise de parole de tous. C'est le temps des groupes affinitaires.

Persistances et nouveautés

Le dynamisme des réseaux des catholiques en matière sociale ne va pas manquer, continuant à inspirer des initiatives, des itinéraires singuliers et la naissance d'associations. Les réseaux caritatifs se portent bien et sont des interlocuteurs de l'État : Secours catholique, ATD Quart-Monde, Conférences Saint-Vincent-de-Paul, Petits Frères des Pauvres. Certaines de ces associations sont devenues de véritables structures « professionnelles » à l'image de celles qui œuvrent dans les domaines hospitaliers et éducatifs. Elles sont des relais de l'État pour intervenir sur les « nouvelles pauvretés ». Elles sont à la fois critiques et proposantes. Quant aux mouvements d'Action catholique, même affaiblis ils se sont stabilisés et poursuivent leur travail de réflexion, de formation et de sensibilisation, préparant des futurs cadres de partis politiques, de syndicats et de diverses associations, dont certaines associations confessionnelles. Il faut ajouter que les formes d'acteurs évoluent aussi dans les organisations catholiques : celles-ci sont désormais très plurielles et hétérogènes sur le plan spirituel et en matière d'options politiques et philosophiques. La question de leur apostolat ne peut donc plus être posée dans les mêmes termes que par un passé encore récent. Elles donnent à l'Église la forme d'un carrefour, d'une assemblée rare, comme une communauté de respect où des gens divers peuvent se parler dans une certaine estime. En ce sens elles sont à contre-courant de stratégies identitaires néo conservatrices qui se sont développées à partir de la fin des années 1960, d'ailleurs au début en réaction au « poids » estimé trop grand de l'Action catholique dans l'Église. Parmi les

nouveaux acteurs apparus depuis Vatican II, notons les diacres qui opèrent une rencontre entre le ministère ordonné et les milieux populaires.

Quant aux nouveaux terrains explorés, ils ne manquent pas. Il y a d'abord l'extension à l'international puisqu'il s'agit de penser et d'organiser une charité au service de la justice entre les peuples quand ceux-ci sont devenus interdépendants de fait. La cause des tiers mondes et des pays du Sud de la planète est portée par le Ccfd et des ONG de développement, par la Coopération missionnaire ou des réseaux plus informels comme les jumelages entre établissements scolaires catholiques ou entre paroisses. Sur un versant plus politisé notons l'investissement personnel ou collectif de nombreux catholiques dans les courants de l'alter-mondialisme. Les travailleurs immigrés sont un autre lieu d'action pour des paroisses et des associations qui offrent leur soutien aux sans-papiers : l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (Asti), par exemple, regroupe à la fois des chrétiens et des militants d'extrême-gauche. Dans un autre domaine, des militants d'action catholique ou des associations comme La Vie nouvelle participent à Droit au Logement. Sur le terrain de l'écologie et du développement durable on trouve les mouvements ruraux comme le MRJC et le CMR qui réfléchissent et mènent des actions de sensibilisation en matière de biodiversité et de développement rural. Une organisation comme Solidarité Paysans qui émane de membres du CMR et de la Confédération paysanne apporte son soutien juridique, économique et psychologique aux agriculteurs en difficulté. C'est enfin sur le terrain de l'individu qu'interviennent aussi des catholiques. Le souci de soi intéresse tout le monde et la plupart des organisations catholiques sont des lieux de construction de l'identité singulière, de recherche de cohésion de soi, de reconnaissance individuelle. Les associations qui ont une visée collective peuvent servir de relais entre ce souci de soi et l'intérêt pour le commun et réciproquement : si le « moi » ne peut pas se passer de l'intérêt pour la collectivité, celle-ci ne peut pas non plus ne pas tenir compte de la préoccupation de soi. De plus bien des lieux associatifs et des institutions offrent des espaces de guérison pour des consciences, des vies ou des relations blessées et abîmées par la violence, le mépris ou l'exclusion. Ce sont aussi, bien souvent, des espaces-temps favorables pour l'élaboration de discours de sens où les ressources de la foi et de la tradition chrétiennes sont sollicitées.

Que conclure ou quel bilan tirer des pratiques et des organisations catholiques sociales ? Tout d'abord, si en France il n'y a plus de grand parti politique d'inspiration chrétienne, la question du rapport entre l'engagement politique et de la foi chrétienne dans une République laïque demeure. Ensuite, l'un des principaux apports a été le travail de formation des consciences et des esprits. Il s'est fait en particulier au niveau des jeunesses : culture de l'expertise, culture de l'organisation, culture de la civilité qui favorise l'art de fédérer, culture de la vigilance critique qui résiste à l'apathie sociale, diffusion des grands thèmes de l'enseignement social de l'Église. Ce travail de formation a eu parfois une influence indirecte sur la société par le biais de personnes d'influence, comme des hauts fonctionnaires, des universitaires, des syndicalistes, des cadres, qui ont

participé à la construction du pays. Ainsi Raymond Barre38, Jacques Delors39 ou Jean-Yves Le Drian40 ont reconnu leur dette à l'égard du catholicisme social. Autre apport : la diffusion de thèmes au croisement du social et du politique. La recherche d'une voie sociale-réformiste entre un libéralisme sans bornes et un collectivisme ignorant des personnes continue à marquer la France, tant à gauche qu'à droite. François Mitterrand s'était lui-même réclamé de l'héritage du Sillon : « le libéralisme, cette duperie », « le collectivisme, ce piège »41. Notons par ailleurs l'appel à la solidarité et à la justice, l'affirmation des droits de la personne par rapport à l'État, l'insistance sur le rôle des corps intermédiaires et la décentralisation au nom de la subsidiarité, la participation des travailleurs à l'entreprise… Les différentes organisations catholiques sociales ont en outre servi le goût de l'action collective, la recherche d'un juste rapport entre les convictions ultimes et l'agir réel.

Du côté de l'Église catholique, elles ont cultivé le goût d'incarner l'Évangile dans les institutions sociales, politiques et culturelles. Elles ont promu une Église ouverte résolument sur la construction solidaire de la Cité, une Église aussi dégagée du poids des hiérarchies ecclésiastiques, une Église plus simple, finalement plus pastorale que prétentieuse et juridique, à l'aise dans un monde pluriel où elle est désormais un fragment.

1 J.-M. Mayeur, *Catholicisme social et démocratie chrétienne*, Cerf, 1986, p. 10.

2 *Ibidem*, p. 95.

3 Le premier numéro paraît le 16 octobre 1830. Le journal durera 13 mois. Il connaîtra un grand succès avant d'être suspendu, notamment suite à une campagne d'interdictions d'abonnements par certains évêques, le 15 novembre 1831.

4 J. Imbert, « L'assistance et les œuvres », in M. François (dir) *La France et les Français*, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), 1972.

5 C. Bec, *Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la Troisième République*, éd. de l'Atelier, 1994.

6 P.-R. Leclercq, notice « Le Sillon », *Encyclopaedia Universalis*, 2013.

7 Marc Sangnier suit l'injonction papale et dissout le Sillon la même année 1910.

8 Pie X, Lettre à l'épiscopat français, 25 août 1910.

9 Pie X, *E supremi apostolatus*, 4 octobre 1903.

10 Pie X, *Il fermo proposito*, 11 juin 1905.

11 A. Latreille et alii, *Histoire du catholicisme en France*, Tome III, Spes, 1962, p. 482.

12 P. Christophe, *Les pauvres et la pauvreté*, T. 2, Desclée, 1987, p. 151.

13 Léon XIII, *Graves de communi*, 1901.

14 A. Favier, *Les mouvements de laïcs en France jusqu'à la définition romaine de l'Action catholique*, GRACS, Séance du 12 octobre 2011, p. 11.

15 Y. Tranvouez, *Catholiques d'abord : approches du mouvement catholique en France –XIXe – XXe siècles*, éd. ouvrières, 1988, p. 56.

16 A. Favier, *op.cit*., p. 12.

17 M. Montuclard, *Conscience religieuse et démocratie*, Seuil, 1965, p. 24.

18 J. Roux, *Sous l'étendard de Jeanne : les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945. Une ACJF féminine ?*, Cerf, 1995, p. 48-49.

19 G. Cholvy, Y. M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Tome 2, Toulouse, Privat, 1986, p. 367.

20 *Ibidem*, p. 368.

21 *Ibidem*, p. 243.

22 *Ibidem*, p. 238.

23 D. Pelletier, « 1905-2005. Un siècle d'engagements catholiques », in B. Duriez et alii, *Les catholiques dans la République*, 1905-2005, Atelier, 2005, p. 26.

24 *Ibidem*, p. 27-28.

25 G. Cholvy, Y. M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Tome 3, Toulouse, Privat, 1988, p. 75.

26 D. Pelletier, « 1905-2005 - Un siècle d'engagements catholiques », in B. Duriez et alii, *Les catholiques dans la République*, 1905-2005, op.cit, p. 32.

27 *Ibidem*, p. 36-37.

28 ACJF, *Signification d'une crise. Analyse et documents*, éd. de l'Epi, 1964, p. 38.

29 A. Barrère, Rapport présenté au Conseil fédéral des 29 - 30 décembre 1945, *ibidem*, p. 122.

30 *Ibidem*, p. 126.

31 Résolution du Conseil fédéral, *ibidem*, p. 42.

32 Circulaire du Comité général de l'ACJF aux comités diocésains, le 15 octobre1944. Archives de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques.

33 *Ibidem*.

34 *Cahiers de Formation*, n° 7, février 1952.

35 S. Berger, *Les paysans contre la politique*, Seuil, 1975, p. 126.

36 *Documentation catholique* n° 1196 du 3 avril 1955, col. 394.

37 *Documentation catholique* n° 1259 du 1 septembre 1957, col. 1142.

38 *Le Débat*, septembre 1983.

39 *Le Monde*, 29 mars 1984.

40 *Le Télégramme*, 17 mai 2012.

41 *Libération*, 10 mai 1984.

Pour citer l'article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//l-histoire/35-fecondites-sociales-politiques-culturelles-apostoliques